

## Communiqué de presse

---

Date: 30 septembre 2014

Embargo: ---

---

### Joseph Rickenbacher se retire du conseil d'administration de la FINMA

**Joseph Rickenbacher se retirera fin octobre 2014 du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Ce retrait est motivé par des raisons personnelles. Il incombe maintenant au Conseil fédéral de décider si un successeur le remplacera au sein du conseil d'administration. En effet, même après ce départ, le conseil d'administration atteint le nombre minimum requis de sept membres.**

Joseph Rickenbacher (né en 1948) remettra fin octobre, pour des raisons personnelles, son mandat en tant que membre du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration, lui souhaite le meilleur pour son avenir et ajoute : « Au nom de mes collègues membres du conseil d'administration, je remercie Joseph Rickenbacher de son infatigable engagement. Il a, par son expérience, fruit de nombreuses années de pratique, renforcé notre organe de surveillance. Joseph Rickenbacher a apporté, en tant qu'expert du monde bancaire, non seulement un savoir-faire précieux, mais aussi une dose bienvenue d'esprit critique ».

Joseph Rickenbacher a été élu au conseil d'administration de la FINMA par le Conseil fédéral le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il a auparavant occupé divers postes de direction auprès d'UBS et des banques dont celle-ci est issue, et ce, jusqu'à sa retraite en tant que *chief risk officer* dans la division Wealth Management & Swiss Bank.

La FINMA dispose encore, même après ce départ, du nombre minimum de sept membres (avec un maximum fixé à neuf) au sein du conseil d'administration. Il appartient au Conseil fédéral de désigner des membres supplémentaires pour le conseil d'administration de la FINMA. Les membres du conseil d'administration de la FINMA sont élus pour quatre ans par le Conseil fédéral ; la période d'activité des membres du conseil d'administration en poste actuellement dure jusqu'en 2015.

#### Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, [tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)